

Compte rendu de l'atelier n°2 sur la thématique Cadre de Vie – jeudi 4 avril 2019, Minorville

Dans le cadre de la concertation préalable du public relative au projet de reconstruction de la ligne électrique haute tension entre Vandières et Lagny, et à la suite de 3 réunions d'information, RTE a proposé aux habitants du territoire de participer à des ateliers thématiques.

L'objectif de cette démarche est de permettre aux habitants de remonter leurs éléments d'importance afin d'intégrer ces informations lors de l'élaboration des potentiels fuseaux pour la nouvelle ligne.

Trois thématiques de réflexion ont été proposées : Agriculture, Environnement et Cadre de vie

Ce deuxième atelier consacré à la thématique « cadre de vie » avait pour objectif de :

- Rappeler les échanges et propositions de fuseaux évoqués lors du premier atelier Cadre de Vie*
- Approfondir la connaissance du territoire sous l'angle paysager, grâce à l'intervention de Claire Alliod, paysagiste D.P.L.G., et paysagiste référente sur l'étude effectuée sur le territoire*
- Échanger avec Claire Alliod pour confronter la vision des potentiels fuseaux pour la ligne future*

L'objectif de ce compte-rendu est de permettre aux participants de retrouver les sujets évoqués, et de donner accès à l'information aux personnes qui n'ont pu être présentes.

Étaient présents :

David Jourdain, chef de projet RTE

Fabrice Naturel, responsable d'études concertation environnement RTE

Marjorie Bastard, responsable d'études concertation environnement RTE

Bénédicte Briand, cabinet Albus Conseil

Quatre habitants du territoire sont venus contribuer à cet atelier.

Rappel des éléments de l'atelier n°1

Mme Ferry, participante à l'atelier n°1, a présenté un résumé des enseignements tirés de cet atelier : les lieux importants du territoire, la perception de la ligne actuelle, et les fuseaux envisagés pour la future ligne.



Focus sur l'étude de Clémence Galliot, paysagiste D.P.L.G.

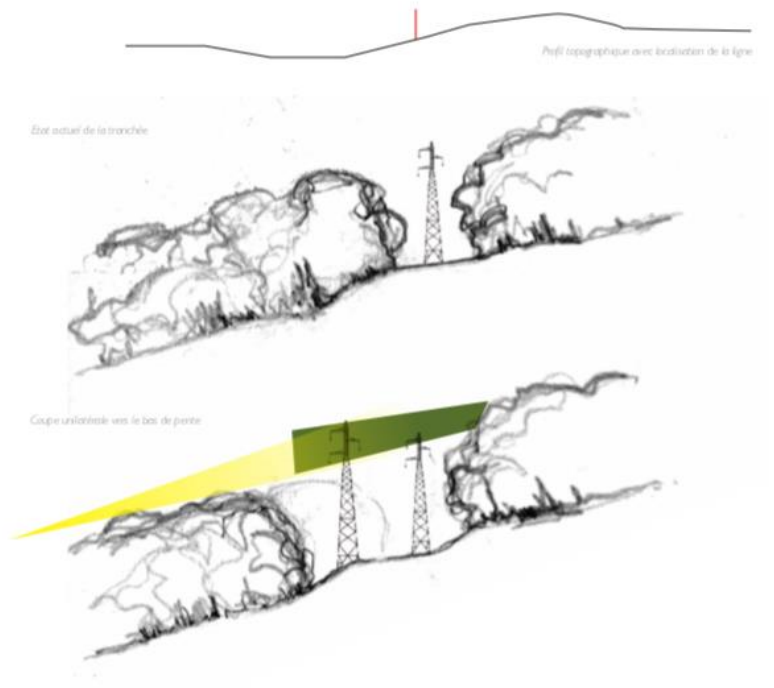
L'étude qui a été présentée au public a été réalisée par Clémence Galliot, jeune paysagiste D.P.L.G., dans le cadre de la Chaire « Paysage Energie » de l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles.

Claire Alliod, paysagiste référente qui a suivi l'étude de Clémence Galliot, en a présenté les résultats lors de cette réunion.

Après avoir présenté la démarche employée pour réaliser l'étude, Claire Alliod a partagé dans un second temps l'analyse du territoire sur le plan paysager.

Différentes suggestions ont été formulées suite à cette analyse :

- S'interroger sur le secteur **du poste électrique de Vandières**, pour éviter l'effet visuel « paquet de fils » et amener plus de lisibilité.
- Etudier une **mise à distance de la ligne à Villers sous Prény** en longeant le massif boisé afin de garder une cohérence visuelle
- Envisager une réflexion sur la **ripisylve aux alentours de Limey**
- **Contourner la ferme de Romé à Royaumeix,**



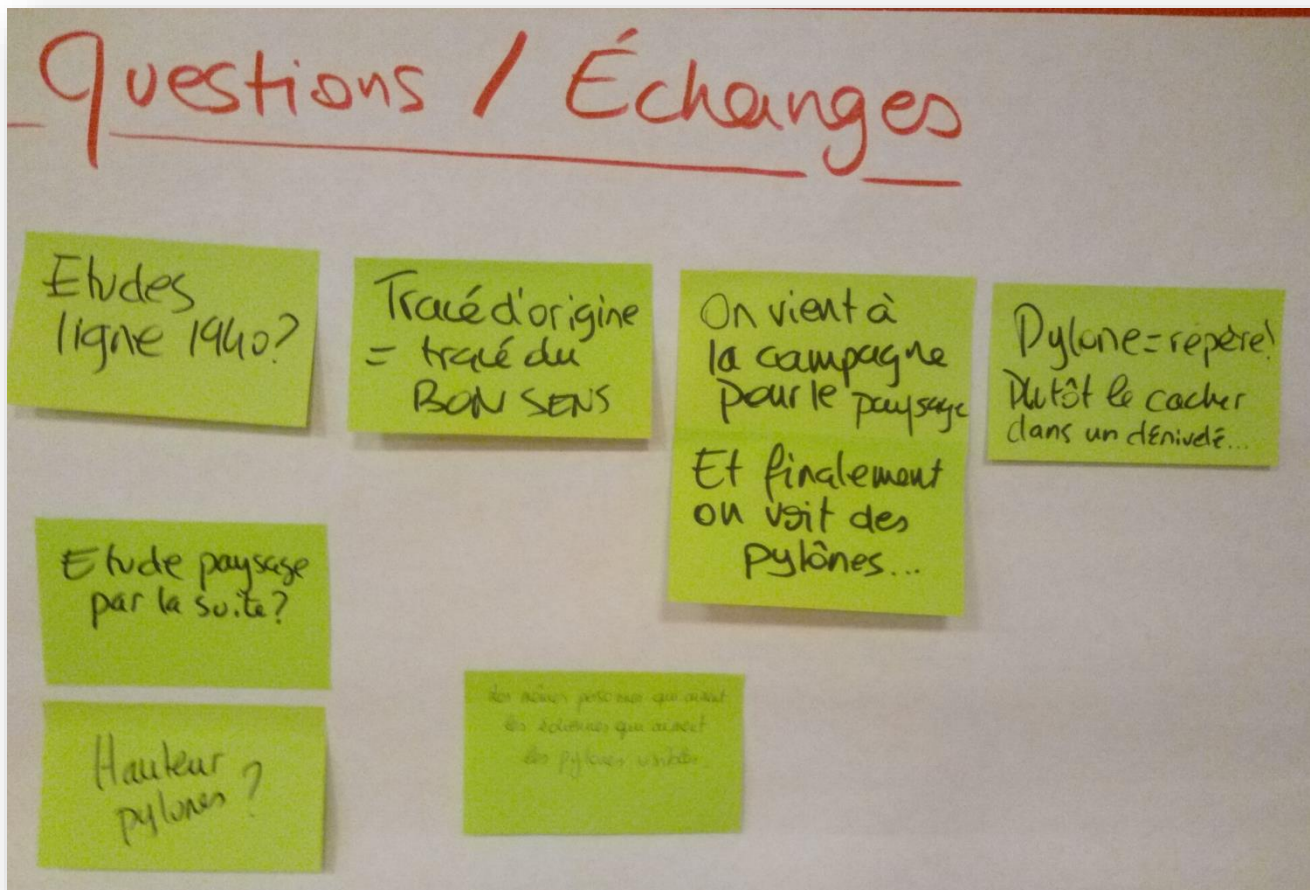
- Prendre parti du relief en **assumant la présence de pylônes au milieu des espaces boisés** (cf schéma ci-dessus) : mettre en scène le pylône plutôt que « mal le cacher » (zone de Vilcey / Fey en Haye). Faire du pylône un point de repère dans le paysage.



Focus sur les échanges

Les participants ont pu réagir et poser leurs questions suite à cette présentation :

- Réactions concernant la ligne actuelle et les propositions pour la future ligne :
 - « A l'époque de la construction de la ligne actuelle, en 1940, les anciens ont fait preuve de **bon sens**, c'est logique qu'on trouve que cette ligne soit bien intégrée dans le territoire. »
 - « C'est étonnant de proposer de rendre les pylônes plus visibles dans les espaces boisés. Ma première idée aurait été plutôt d'utiliser un dénivelé pour le cacher un peu plus. »
 - Les participants ont particulièrement débattu sur le fait qu'un pylône puisse être en harmonie avec le paysage et même devenir « beau » : Ce sont les mêmes personnes qui aiment les éoliennes qui aiment les pylônes visibles... « On vient à la campagne pour le paysage de nature et non pas pour voir des pylônes. »



- Questions et échanges avec RTE :

Quelles études ont été faites dans le cadre de la construction de la ligne en 1940 ?

On peut penser que les études ont été essentiellement techniques afin de définir le dimensionnement de l'ouvrage avec les outils de l'époque....

Quelle sera la hauteur des pylônes ?

Les pylônes d'une ligne 63 000 volts mesurent en moyenne entre 20 et 25 m. En réalité, la ligne actuelle est une ancienne ligne 150 000 volts, dont la taille des pylônes se situe plutôt entre 25 et 30 m). La hauteur des pylônes prévus sur la future ligne 225 000 Volts seraient de l'ordre de 30 à 35 m.

Merci au Maire de Minorville pour son accueil et aux participants pour leurs apports et leurs questions.

Pour toute question, contacter RTE : <https://www.concertation-vandieres-void.fr/>